



Démocratie : *Connais pas !*

Ce jeudi 16 novembre 2017, a eu lieu un CHSCT au CP VENDIN LE VIEIL. Après le «**pas de vote concernant la mise en place de la badgeuse** » et le «**pas de vote concernant la mise en place du QER** », **nous avons encore pu constater un usage abusif de cette formule de la part de notre directeur lors de ce Comité.**

Il continu a mépriser le dialogue social, ses représentants et donc les Personnels !

Pourtant, l'article 15 du règlement intérieur du CHSCT de notre établissement précise : *tout membre présent ayant voix délibérative peut demander qu'il soit procédé à un vote sur des propositions formulées par l'administration ou des propositions émanant d'un ou plusieurs représentants du personnel ayant voix délibérative.*

**Les textes doivent être connus et appliqués,
c'est le fondement de l'ETAT DE DROIT !**

Lors de ce CHS, un protocole de prise en charge des personnels en cas d'accident du travail nous a été présenté. **FORCE OUVRIÈRE** a «*simplement* » fait remarqué que dans ce texte le CHSCT n'était jamais partie prenante : Une erreur que nous avons demandé de faire rectifier.

Avoir un protocole n'est pas une fin en soi, il devra être correctement appliqué. Mais mieux encore, il faut que le maximum soit fait en amont pour ces accidents du travail n'aient pas lieu.

Nous avons aussi demandé, en application de l'article 57 du décret de 82-453 relatif à l'hygiène et la sécurité dans la fonction publique, la convocation d'un CHS concernant l'ouverture du QER de VENDIN LE VIEIL. **Cette demande sera-t-elle respectée ?**

Enfin, un groupe de travail sur la prévention des risques psychosociaux va être mis en place sur notre établissement début 2018. Ce projet représente une tâche très importante, mais ceux qui y travaillent auront-ils les coudées franches pour pouvoir faire aboutir correctement leur mission ?

Pour FO les choses sont claires :

ACTIFS NOUS SOMMES, VIGILANTS NOUS RESTERONS.

Le 17 novembre 2017
Le Bureau Local FORCE OUVRIÈRE